

MÉDECINS ÉVALUATEURS-TRICES DU HANDICAP

Contrat de vacations - POLE SOLIDARITE - MDPH - SERVICE DE L'ÉVALUATION DES BEOINS DE COMPENSATION DU HANDICAP (SEBCH)	
Classification	<p>Emploi-type : Médecin</p> <p>Fonction d'encadrement : Non</p> <p>Groupe de fonction IFSE : A1</p> <p>NBI du poste : Non</p> <p>Filière médico-sociale</p> <p>Poste de catégorie A relevant du cadre d'emplois des médecins territoriaux</p> <p>Lieu d'affectation : Bobigny</p> <p>Quotité de travail : Vacations</p>
Environnement du poste de travail	<p>Maison Départementales des Personnes Handicapées</p> <p>Service Évaluation Vie professionnelle adulte</p> <p>Bureau Evaluation Adultes</p> <p>Composition de l'équipe : ergothérapeutes, médecins, assistants socio-éducatifs, psychologues, enseignants</p>
Position du poste dans l'organisation	<p>Supérieur hiérarchique direct :</p> <p>Chef du Bureau Evaluation adultes/chef de service</p>

Raison d'être du poste : résorber le stock de dossiers en attente d'évaluation

Apprécier la situation de handicap des demandeurs de compensation du handicap et proposer aux personnes en situation de handicap les mesures de compensation prévues par la législation sociale

Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> • Apprécier la situation de handicap du demandeur en évaluant le retentissement de la situation de handicap sur la vie quotidienne du demandeur. • Analyser les besoins de compensation du handicap en tenant compte de la situation personnelle et familiale, de l'environnement et du projet du demandeur, ou de son représentant. • Expliquer et soumettre au demandeur (et/ou à son représentant) et à la Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes Handicapées (CDAPH) la nature, et la durée des mesures de compensation du handicap proposées. • Contribuer à informer les usagers et les professionnels de santé des compétences et du fonctionnement de la MDPH et de la CDAPH. • Contribuer à l'observation collective des besoins liés au handicap, et de leur couverture sur le territoire.
-----------------------------	---

Compétences

- Relationnelles :
 - Savoir écouter, observer et dialoguer.
 - Savoir aider la personne et, le cas échéant, son représentant, à exprimer et définir un projet. Savoir informer, conseiller, orienter, expliquer et faire partager son expertise.
 - Savoir travailler en équipe, en pluridisciplinarité et en partenariat, en respectant les règles du secret partagé.

- Organisationnelles :
 - Savoir contribuer à des objectifs collectifs et institutionnels. Savoir organiser et planifier son travail.
 - Connaître et appliquer les procédures de travail internes. Savoir respecter les délais.
 - Savoir travailler en binôme avec un assistant.

- Techniques :
 - Connaître la législation sociale en faveur des personnes handicapées, et les référentiels réglementaires d'évaluation du handicap.
 - Connaître les réseaux de professionnels et d'acteurs et savoir y contribuer.
 - Savoir recueillir, sélectionner, traiter et analyser les informations médicales utiles à l'activité.
 - Savoir rédiger un plan d'aide intelligible par l'utilisateur, la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et les acteurs de sa mise en œuvre.
 - Savoir utiliser la bureautique, les outils informatiques et les logiciels métier du domaine d'activité.

Moyens mis à disposition :

Bureaux partagés

Matériel informatique

Niveau d'études : I

Diplômes requis : Doctorat en médecine spécialité "médecine généraliste", ou spécialité "médecine physique et de réadaptation".

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Requise

Caractéristiques principales liées au poste :

Inscription au Conseil de l'ordre indispensable.

Tous nos postes sont handi-accessibles.

Le département, collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toutes missions relevant de son cadre d'emplois au-delà de la présente fiche de poste.